

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN



Conseil municipal : vote à l'unanimité du vœu en faveur d'un débat démocratique pour la gestion publique de l'eau

Le 15 décembre 2020

Cela fait plusieurs mois que Cachan et 8 autres communes du Grand Orly Seine Bièvre demandent un report d'un an de l'échéance de sortie du SEDIF afin de réunir les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une concertation de la population sur l'avenir de la gestion de l'eau sur nos territoires. Hier soir, l'ensemble du Conseil municipal de Cachan a voté un vœu à l'unanimité sur ce sujet.

Quelle est la situation actuelle ?

Les communes franciliennes adhèrent au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France pour la gestion de l'eau potable avec l'idée initiale que, l'eau étant un bien rare, précieux et auquel chaque habitant a le droit d'accéder dans les meilleures conditions, il était indispensable d'unir les forces pour proposer un service public de qualité et équitable pour tous. Or depuis une vingtaine d'année, des alertes sur le mode de gestion du SEDIF, qui a délégué l'exploitation de l'eau publique à un opérateur privé, se font entendre. La question de l'équilibre économique est sur le table et plus encore l'augmentation du prix à payer par les usagers.

En 2015, la loi NOTRe transfère la compétence de l'eau aux territoires, offrant par la même occasion la possibilité de quitter le SEDIF et d'adopter une gestion de l'eau en directe. C'est ainsi que 7 communes du territoire Est Ensemble ont quitté le SEDIF dans le délai précisé dans la convention.

Nos communes souhaitent aujourd'hui pouvoir finaliser un travail d'étude de faisabilité débuté en 2017 et lancer une concertation de la population sur une possible sortie du SEDIF. Mais la convention avec le SEDIF arrive à échéance au 31 décembre 2020, date à laquelle il serait nécessaire de se positionner pour ou contre une sortie. Or, la crise sanitaire actuelle n'a pas permis de terminer ce travail. C'est pourquoi, Cachan et ses voisines (Arcueil, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Kremlin-Bicêtre, Orly, Vitry-sur-Seine) se sont lancées dans ce bras avec le SEDIF.

Contact presse - Magali Teixeira
01 49 69 69 65 - magali.teixeira@ville-cachan.fr

Communiqué (suite)

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN

Ce que demandent Cachan et ses voisines : une justice sociale de l'eau

Depuis 2017, la réflexion a été lancée et le travail de faisabilité enclenché mais toutes les étapes n'ont pu aboutir du fait de la crise sanitaire et sociale qui occupe les villes depuis près d'un an maintenant. L'objectif des villes est de proposer une tarification de l'eau plus juste tout en offrant un service public de qualité, comme d'autres l'ont fait précédemment (Paris, Grenoble, etc.). La régie directe peut être une solution. Mais il apparaît nécessaire à Cachan et autres villes concernées qu'un dialogue avec la population, présentant les enjeux sociaux et écologiques, est indispensable avant toute décision. Et pour cela, un délai est nécessaire à la date imposée par la convention avec le SEDIF.

Soutenues par le Préfet de Région (17 novembre) et le Conseil territorial du Grand Orly Seine Bièvre (27 novembre), Cachan et ses voisines demandent une prolongation d'une année de la convention provisoire qui lie le SEDIF et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, différentes études (conditions de reprise du contrat de délégation, conditions techniques, juridiques et financières...) ainsi qu'un débat public et une concertation élargie de la population concernée via un referendum local par exemple.

Le vœu voté hier lors de la séance du conseil municipal de Cachan et reprenant ces demandes a été voté à l'unanimité.